

CDT44 : Bureau

Compte-rendu réunion

Date et heure : Le 17/11/2025 à 18h30 **Lieu :** Maison des sports

Présents : Sonia PRODHOMME, Pauline RADIGOIS, Didier BERTIN, Alain LANDAIS, Samuel RICHARD.

Absents :

Excusés : Didier BELLEC, Jean-François Caradec, Patrice GUICHARD, Christophe PASQUEREAU,

1. Nouvelles de la Présidente

- *Point sur le projet d'harmonisation des tarifs des licences et plan de professionnalisation de la FFTT*
 - À la suite des différentes réunions, il en ressort à ce jour, sur la base des dernières hypothèses qui devraient être soumises au vote de l'A.G. de la FFTT du 05/12/2025 :
 - Un manque à gagner important pour notre Comité.
 - Un plan de professionnalisation flou.
 - Le sentiment de devoir signer un chèque en blanc si nous acceptons ce projet.
 - Il est décidé de voter contre ce projet lors l'A.G. de la FFTT du 05/12/2025
 - Voir document joint en annexe de ce compte-rendu pour le détail des points ci-dessous
 - Objectifs du projet :
 - Renforcer les liens (solidarité) entre les instances.
 - Réguler les tarifs et les clarifier au regard de la circulaire administrative.
 - Financer les emplois.
 - Valoriser la licence loisir.
 - Rappel des grands principes :
 - La Fédération, les ligues et les comités départementaux déterminent ensemble un tarif global.
 - Les tarifs additionnant les 3 parts (comité, ligue, FFTT) sont votés en AG fédérale.
 - La Fédération, les ligues et les comités fixent la répartition entre les différentes instances.
 - Tarifs des licences retenus :

	Catégories	Tarif
Compétition	P- B - M	50,00 €
Compétition	C – J –S - V	70,00 €
Loisir	P- B - M	20,00 €
Loisir	C – J –S - V	35,00 €

- Impact sur les territoires :
 - Cas n°1 : tarif actuel inférieur au tarif proposé
 - Cas n°2 : tarif actuel proche du tarif proposé

- Cas n°3 : tarif actuel supérieur proposé (cas du CDTT44).

▪ Impact pour le 44 :

- Il apparaît un manque à gagner pour le Comité d'un montant de 65 347,00 €
- Pour compenser ce manque à gagner il faudrait mettre en place une Cotisation Compensatrice de 8,18 € par licence.
 - Au niveau de la Ligue la cotisation compensatrice serait de 3,48 €.
 - Ce qui ferait un total de 11,66 € par licence.

- *Invitations à différentes réunions.*

Le Comité est régulièrement convié à des réunions (CDOS, CREPS, Conseil départemental, ...) sur différents sujets.

Les membres du bureau sont sollicités pour représenter le Comité lors des prochaines réunions. Les membres du Comité Directeur seront aussi sollicités.

2. Point sur la licenciation (Voir détail en annexe)

Avec 7475 licences nous sommes toujours en avance par rapport à la saison passée (+34). Cette avance diminue par rapport au dernier point où nous étions à +372.

Par rapport au budget 2025-2026 nous sommes à +75 licences.

3. Branche Sportive

- *Webinaire GIRPE V2 du 12/11/2025*
 - Entre 35 et 40 personnes.
 - La nouvelle version de GIRPE implique un changement d'ordinateur pour certains.
 - Une seconde Visio est à programmer début janvier pour inciter les retardataires à utiliser GIRPEV2 sur la phase2. Il sera nécessaire de prévoir une seconde personne pour gérer l'accueil à la Visio et les questions posées
 - Après la J6, un point sera fait pour identifier les clubs qui utilisent GIRPE V2 et ceux qui utilisent toujours l'ancienne version.
- *Calendrier*
 - Du fait du décalage des championnats de France Séniors à LAVAL les 12,13 et 14 juin, la Ligue doit déplacer le GRAND PRIX prévu à cette date, et à MANGIN.
 - Ceci implique de trouver un autre lieu pour organiser le « Tournoi Doubles Dames » (Alain LANDAIS informe Valérie BRONSART).
 - La journée « Titres vétérans par équipes » est déplacée au samedi 20 juin 2026.
- *Délégués aux compétitions pour la saison 2025-2026*
 - Pauline RADIGOIS va proposer aux membres du Comité Directeur de se positionner comme délégués sur le calendrier des organisations des compétitions.
 - Le document précisant le rôle et les missions du délégué sera mis à jour.
- *Loisirs*
 - Quelques difficultés pour l'inscription des équipes Loisir
 - 13 équipes d'engagées finalement.

4. Branche technique

- *Besoin d'ordinateurs pour l'arbitrage.*
 - Un changement d'ordinateur pour un salarié libérera un ordinateur pour l'arbitrage.
 - L'accord est donné pour l'achat d'une tablette (test)

- Fin de séance à 21h00.

Rappel des prochaines réunions :

Bureau : *lundi 12 janvier 2026, lundi 09 février 2026, lundi 27 avril 2026, lundi 15 juin 2026.*

Comité directeur : *samedi 13 décembre 2025 (SAVENAY), Vendredi 20 mars 2026 (Maison des Sports), Vendredi 29 mai 2026 (Maison des Sports).*

Assemblée Générale : *18 septembre 2026 (lieu en attente).*

La présidente



Le Secrétaire Général



Réforme des tarifs

4 OBJECTIFS

- Renforcer les liens (solidarité) entre les instances
 - Pour une meilleure coordination
 - Pour une répartition juste des ressources liées aux licences
- Réguler les tarifs et les clarifier au regard de la circulaire administrative
 - Pour plus de cohérence
 - Pour plus de lisibilité, notamment avec le Ministère des sports
 - Pour plus de pertinence par rapport à la valeur du TT et à la concurrence des offreurs de pratique sportive
- Financer les emplois
 - Dans les territoires (14 emplois) : pour un développement plus efficace et plus juste
 - Au siège fédéral (5 à 6 emplois) : pour délivrer de meilleurs services aux adhérents et aux clubs
- Valoriser la licence loisir
 - Répond pleinement à la raison d'être d'une fédération à mission (inclusion, insertion)
 - Propose une offre diversifiée qui réponde aux attentes renouvelées de la population (Ping santé, Fit ping, Baby ping)
 - Demande d'ouverture de créneaux supplémentaires
 - Les pratiques de loisir nécessite de la formation, de l'encadrement, des lieux de pratique

RAPPEL des GRANDS PRINCIPES

- La Fédération, les ligues et les comités déterminent ensemble un tarif global
 - Tarif : réduction du périmètre des tarifs jeunes > Poussins, Benjamins, Minimes
 - Rééquilibrage entre la licence loisir et la licence compétition (notamment pour les seniors)
- Les tarifs additionnant les 3 parts (comité, ligue, FFTT) sont votés en AG fédérale
 - Le nouveau tarif concerne toutes les instances à l'exception des DROM-COM
 - Les DROM-COM étant soumis à des régimes administratifs et juridiques très différents, la part territoire reste libre
- La Fédération, les ligues et les comités fixent la répartition entre les différentes instances
 - Par exemple : FFTT 40% Territoires 60%

Catégories		Tarif
Compétition	P- B - M	50,00 €
Compétition	C – J –S - V	70,00 €
Loisir	P- B - M	20,00 €
Loisir	C – J –S - V	35,00 €

Simulations financières – COMPETITION

Tarif 2									
		actuel	demain			demain	perte par licence	Nbre licenciés	PERTE
Comp P B M	comité	26,50 €		35%		17,50 €	- 9,00 €	813	- 7 317,00 €
	ligue	17,10 €	30,00 €	60%	25%	12,50 €			
	FFTT	16,15 €	20,00 €	40%	40%	20,00 €			
	total	59,75 €	50 €			50,00 €			
Comp C	comité	26,50 €		35%		24,50 €	- 2,00 €	466	- 932,00 €
	ligue	17,10 €	42,00 €	60%	25%	17,50 €			
	FFTT	16,15 €	28,00 €	40%	40%	28,00 €			
	total	59,75 €	70 €			70,00 €			
Comp J	comité	29,50 €		35%		24,50 €	- 5,00 €	438	- 2 190,00 €
	ligue	21,10 €	42,00 €	60%	25%	17,50 €			
	FFTT	24,15 €	28,00 €	40%	40%	28,00 €			
	total	74,75 €	70 €			70,00 €			
Comp S V	comité	35,50 €		35%		24,50 €	- 11,00 €	2828	- 31 108,00 €
	ligue	21,10 €	42,00 €	60%	25%	17,50 €			
	FFTT	24,15 €	28,00 €	40%	40%	28,00 €			
	total	80,75 €	70 €			70,00 €			

IMPACT SUR LES TERRITOIRES

- **Cas n° 1 : tarif actuel inférieur au tarif proposé**
 - Génère des ressources supplémentaires pour le territoire
 - Possibilité de mettre en place de nouvelles actions
- **Cas n° 2 : tarif actuel proche du tarif proposé**
 - Pas d'impact majeur
 - Pédagogie/communication sur la nouvelle tarification
- **Cas n° 3 : tarif actuel supérieur au tarif proposé**
 - Possibilité d'ajouter une contribution administrative positive afin de compenser uniquement tout ou partie de la baisse des ressources. Cette contribution est donc par nature plafonnée.
 - Révision du modèle économique

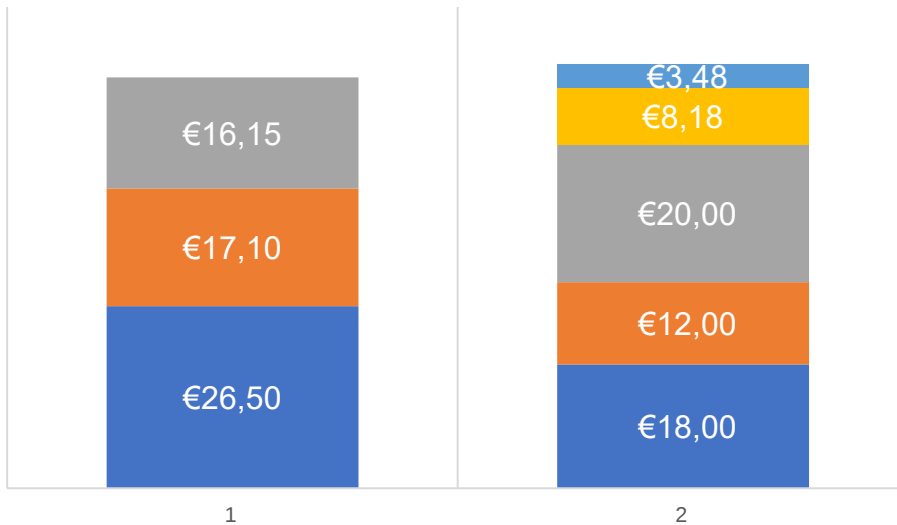
CONCRETEMENT pour le 44:

- Il apparaît un manque à gagner pour le Comité d'un montant de **65346,75 €**
- Proposition: mettre en place une taxe compensatoire à appliquer à chaque licencié pour retrouver le montant récolté.
- Appelons-les:
CCC = Cotisation Compensatrice du Comité
CCL = Cotisation Compensatrice de la Ligue
- Montant calculé CCC = 8,18 € (65346,75€ / 7989 licenciés)
CCL = 3,48 € (81985 € / 23570 licenciés)

Variations par type de licencié

COMPETITION P-B-M

■ Part Comité ■ Part Ligue ■ Part FFTT
■ CCC ■ CCL

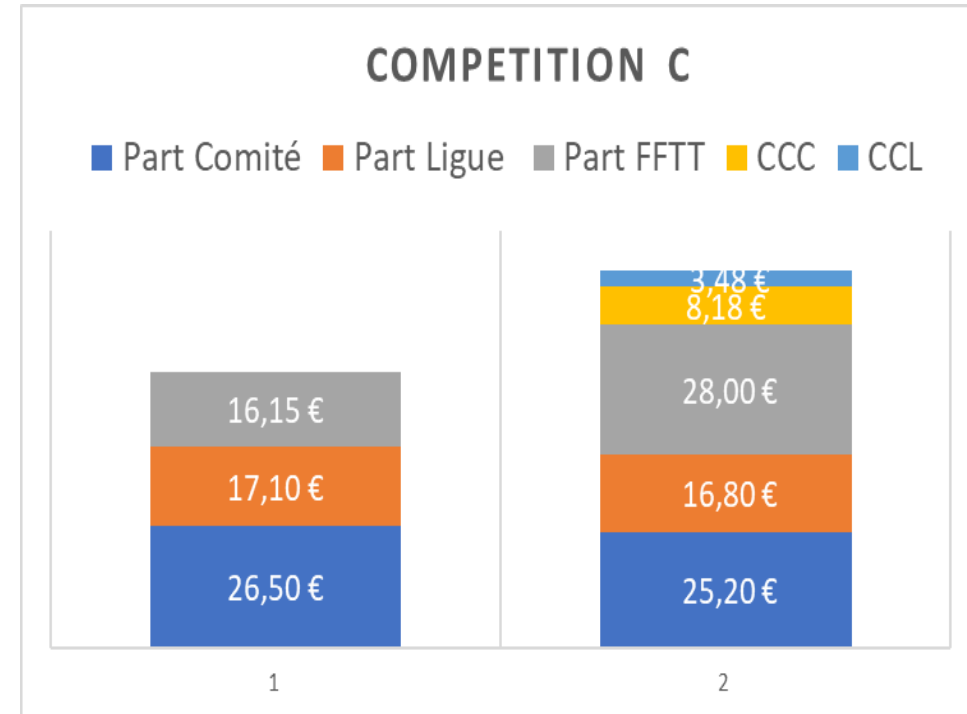


Pour le licencié:
Passage de 59,75 € à 61,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 1,91 €

COMPETITION C

■ Part Comité ■ Part Ligue ■ Part FFTT ■ CCC ■ CCL

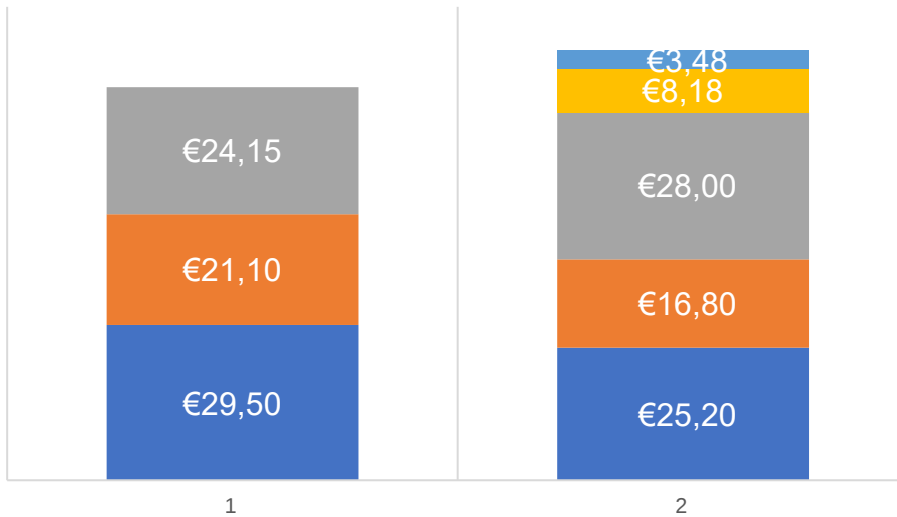


Pour le licencié:
Passage de 59,75 € à 81,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 21,91 €

COMPETITION J

■ Part Comité ■ Part Ligue ■ Part FFTT
■ CCC ■ CCL

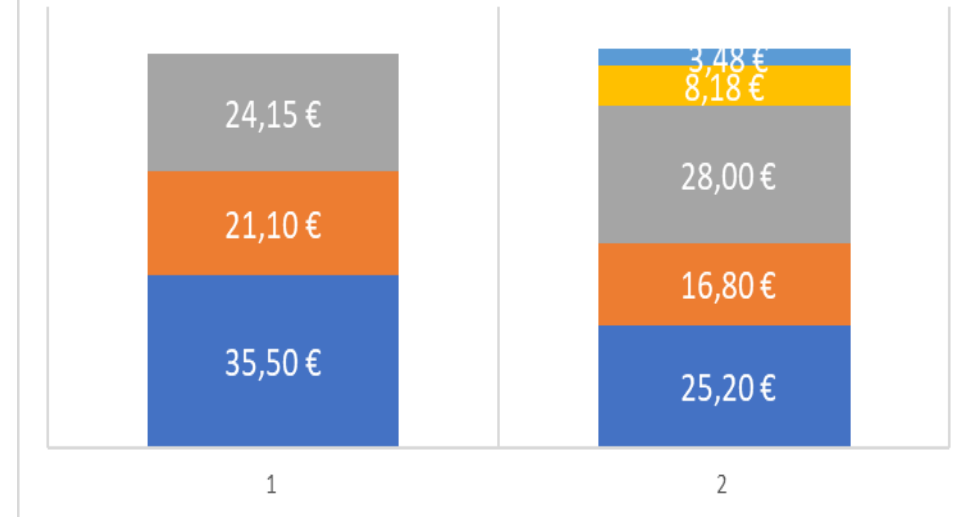


Pour le licencié:
Passage de 74,75 € à 81,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 6,91 €

COMPETITION S- V

■ Part Comité ■ Part Ligue ■ Part FFTT ■ CCC ■ CCL

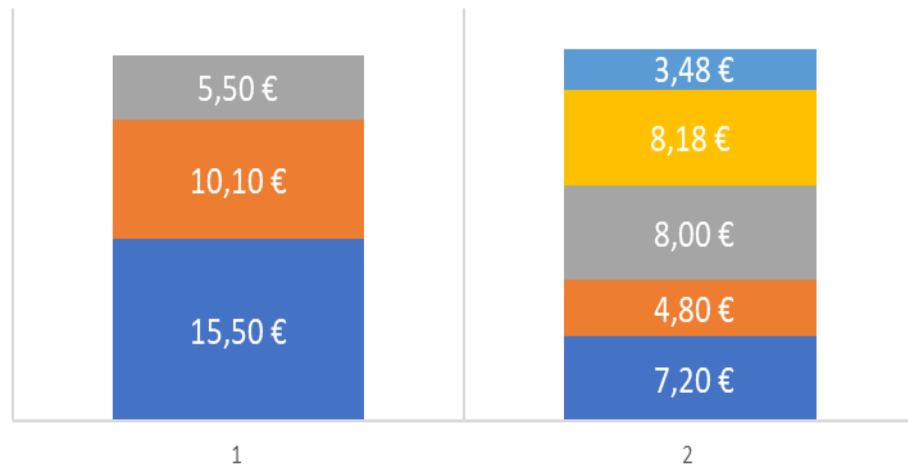


Pour le licencié:
Passage de 80,75 € à 81,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 0,91 €

LOISIR P-B-M

■ Part Comité ■ Part Ligue ■ Part FFTT ■ CCC ■ CCL

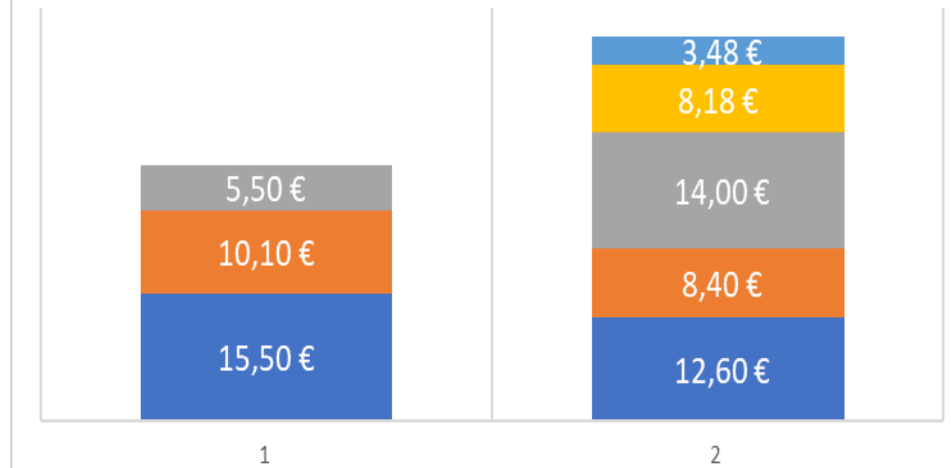


Pour le licencié:
Passage de 31,10 € à 31,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 0,56 €

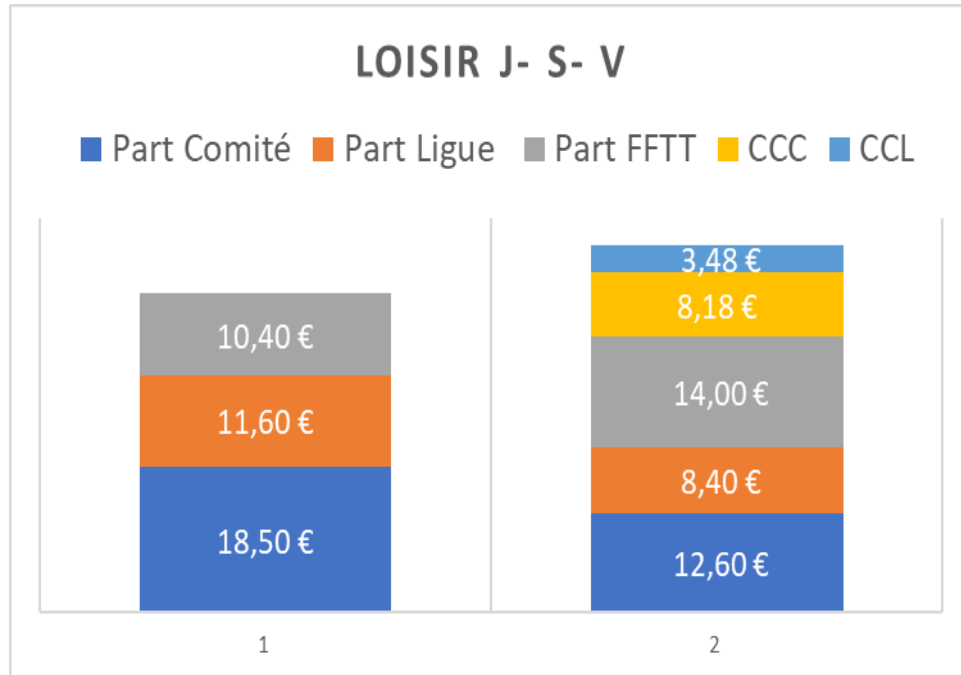
LOISIR C

■ Part Comité ■ Part Ligue ■ Part FFTT ■ CCC ■ CCL



Pour le licencié:
Passage de 31,10 € à 46,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 15,56 €



Pour le licencié:
Passage de 40,50 € à 46,66 €

Le licencié voit sa licence augmenter de 6,16 €



**COMITÉ
LOIRE-
ATLANTIQUE**

@cdtt44.fr

CDTT44 Suivi Licenciation 2025-2026 au : 17/11/2025

Licences "Compétition", "Loisir" et "Dirigeant" (Les "Dirigeant" sont en "Compétition").	M/F	Budget 2025-2026	Réalisé au : 17/11/2025	% att	Ecart Réal-Bud		Rappel saison 2024-2025	
					NB Lic.	€	18/11/2024	30/06/2025
Vétérans/Séniors Compétition	Masc.	2 440	2 461	101%	21	746 €	2 433	2 597
	Fém.	250	241	96%	- 9	- 320 €	241	266
Juniors Compétition	Masc.	393	401	102%	8	236 €	396	410
	Fém.	27	22	81%	- 5	- 148 €	27	28
Cad./Minimes Compétition	Masc.	818	828	101%	10	265 €	782	866
	Fém.	52	50	96%	- 2	- 53 €	47	55
Benj./Poussins Compétition	Masc.	295	252	85%	- 43	- 1 140 €	223	331
	Fém.	25	19	76%	- 6	- 159 €	21	27
SOUS TOTAL LICENCES COMPETITION	Masc.	3 946	3 942	100%	- 4	107 €	3 834	4 204
	Fém.	354	332	94%	- 22	- 679 €	336	376
	M+F	4 300	4 274	99%	- 26	- 572 €	4 170	4 580
Vétérans/Séniors Loisir	Masc.	1 179	1 121	95%	- 58	- 1 073 €	1 141	1 283
	Fém.	371	321	87%	- 50	- 925 €	356	404
Juniors Loisir	Masc.	82	74	90%	- 8	- 148 €	106	107
	Fém.	8	5	63%	- 3	- 56 €	8	9
Cad./Minimes Loisir	Masc.	624	661	106%	37	574 €	661	655
	Fém.	76	62	82%	- 14	- 217 €	79	80
Benj./Poussins Loisir	Masc.	645	844	131%	199	3 085 €	781	762
	Fém.	115	113	98%	- 2	- 31 €	139	144
SOUS TOTAL LICENCES LOISIR	Masc.	2 530	2 700	107%	170	2 437 €	2 689	2 807
	Fém.	570	501	88%	- 69	- 1 229 €	582	637
	M+F	3 100	3 201	103%	101	1 209 €	3 271	3 444
TOTAL GENERAL:	Masc.	6 476	6 642	103%	166	2 544 €	6 523	7 011
	Fém.	924	833	90%	- 91	- 1 908 €	918	1 013
	M+F	7 400	7 475	101%	75	637 €	7 441	8 024
Recette nette par licence		26,00 €	25,82 €	99%	- 0,18 €			
Recette nette totale		192 390 €	193 027 €	100%		636 €		